



Construction sur terrain de mes parents

Par **Natacha33290**, le **29/08/2017** à **19:55**

Bonjour,

J' ai construit avec mon mari il y à 10 ans ma maison sur le terrain de mes parents avec leur accord bien sur puisque ce sont eux qui nous l' on proposé.

Mes parents devais nous faire la donation du terrain une fois la construction terminée, mais ma mère nous à baratinée et ne l' a jamais fait.

le tout est dans un lotissement.

Aujourd' hui la maison est devenue trop petite, nous avons 2 enfants et la maison ne fais que 60m2 avec très peu de terrain.

Nous souhaitons vendre la maison, pour ça nous avons proposé de racheter à mes parents.

Malheureusement refus catégorique de ma mère qui nous répond je suis chez moi, la maison m' appartient, si vous voulez partir ce sera sans rien.

Hors lors du passage devant le notaire pour la construction de la maison, celui ci lui à bien dit que le jour ou je souhaiterais partir elle devrais m' indemniser de la valeur réelles de ma maison ou bien me faire donation du terrain.

Le credit est à mon nom, il est honoré.

Je souhaiterais que ça se finisse bien, mais comment puis je faire pour vendre cette maison sachant que mes parents ne pourrons pas me la racheter car elle est estimé à 230.000 € et il ne peuvent pas faire et ne veulent pas faire de credit car ils veulent garder la maison sans nous indemniser.

merci par avance de vos réponse.

bien à vous